

## Tableau récapitulatif des arrêtés autorisant cinq ouvertures dominicales dans les commerces de détail au titre de l'année 2015

BRANCHES D'ACTIVITE	DATES RETENUES	PUBLICATION
Animalerie (vente d'animaux et de produits animaux)	29 novembre – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre – 27 décembre	Arrêté n° 2014-342-0002 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Antiquités, Brocantes, Objets d'art, Tableaux anciens et modernes	27 septembre – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre – 27 décembre	Arrêté n° 2014-342-0003 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Articles de sports et de loisirs	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0004 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Arts de la Table, cristallerie	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0005 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Automobile	18 janvier – 15 mars – 14 juin – 13 septembre – 11 octobre	Arrêté n° 2015065-0001 du 06/03/15
Bijouterie fantaisie	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0006 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Cadeaux, gadgets	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0007 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Chaussure	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0008 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Chocolaterie, confiserie, biscuiterie	5 avril – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre – 27 décembre	Arrêté n° 2014-342-0009 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Couture, prêt-à-porter des couturiers et créateurs de mode	8 mars – 4 octobre – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0010 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Cycles, motocycles, quadricycles	4 janvier – 22 mars – 21 juin – 25 octobre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0011 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Equipement du foyer (tissu d'ameublement, linge de maison, luminaires, décoration) et bazars	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0012 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Fourrures, cuirs et peaux	11 janvier – 18 janvier – 13 décembre – 20 décembre – 27 décembre	Arrêté n° 2014-342-0013 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Galerie d'art, Estampe, Dessin	29 mars – 31 mai – 25 octobre – 15 novembre – 13 décembre	Arrêté n° 2014-342-0014 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Grands Magasins	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0015 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Habillement, prêt-à-porter, lingerie, accessoires de mode)	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0016 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Informatique	11 janvier – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre – 27 décembre	Arrêté n° 2014-342-0017 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Instruments de musique	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0018 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14

BRANCHES D'ACTIVITE	DATES RETENUES	PUBLICATION
Jeux, jouets, modélisme et puérinatalité	22 novembre – 29 novembre – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-345-0002 du 08/12/14 publié au RAA du n° 202 du 12/12/14
Librairie – papeterie	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0019 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Magasins multi-commerces (Monoprix)	11 janvier – 28 juin – 30 août – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-345-0001 du 08/12/14 publié au RAA du n° 202 du 12/12/14
Maroquinerie	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0020 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Optique, lunetterie	11 janvier – 28 juin – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0021 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Parfumerie, cosmétiques, esthétique et parapharmacie	24 mai – 31 mai – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0022 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Photographie et développements photographiques	11 janvier – 19 juillet – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0023 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Radio, télévidéo, téléphone, hi-fi, électronique, électroménager et supports audio et vidéo	11 janvier – 29 novembre – 6 décembre – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0024 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14
Revêtements de sols et tapis	11 janvier – 18 janvier – 25 janvier – 13 décembre – 20 décembre	Arrêté n° 2014-342-0025 du 08/12/14 publié au RAA du n° 201 du 09/12/14